

COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ÉPREUVE COMMUNE : ECRIT

**Alya Aglan, Mathias Bernard, Yves Billard,
Jacques-Olivier Boudon, Nicolas Bourguinat, Olivier Feiertag**

Sujet :

« Révolution et réaction en France de 1870 à 1944 »

Une chronologie était jointe au sujet.

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Le sujet proposé cette année ne pouvait véritablement surprendre les candidats. Il portait sur deux notions centrales dans l'histoire politique française contemporaine et englobait la période classique de la III^e République et les « années sombres » de la Seconde Guerre mondiale. Mais il demandait aux candidats de se détacher par moments d'une approche strictement événementielle pour analyser, dans leur évolution, des idées politiques. Là se situait sans doute la difficulté principale du sujet.

Bilan de l'épreuve

De fait, le bilan de cette épreuve est contrasté. Sur 1032 candidats ayant effectivement composé, 208 ont obtenu la moyenne — ce qui constitue un résultat honorable. 23 copies d'excellent niveau ont été saluées par une note supérieure ou égale à 15 (dont un 19 et quatre 18). Suivent ensuite deux groupes aux effectifs comparables : 95 candidats ont obtenu 12, 13 ou 14 ; 90 ont obtenu la note de 10 ou 11. Ces candidats maîtrisent les connaissances essentielles, ainsi que les règles fondamentales de la dissertation en histoire. C'est ce qu'il manque, au moins en partie, aux 189 candidats dont la note se situe entre 7 et 9. Leurs copies témoignent souvent de qualités réelles, hélas gâchées par un défaut rédhibitoire, concernant l'organisation des connaissances, l'équilibre des parties ou encore la conception du sujet. Certaines d'entre elles peuvent être considérées comme encourageantes. Ce n'est pas le cas des 635 copies sanctionnées par une note inférieure ou égale à 6. Ce nombre élevé (qui correspond à 60% de l'ensemble) a tiré la moyenne vers le bas (autour de 6). Il indique que ce sujet a été sélectif, mais aussi que de nombreux candidats ne se sont pas réellement préparés à cette épreuve. Il ne doit donc pas inquiéter les futurs candidats.

Nature de l'épreuve

En effet, l'épreuve d'histoire est une épreuve générale qui cherche simplement à vérifier quatre qualités principales :

- la compréhension du sujet. Le jury a été surpris par le nombre de candidats qui ont fait un contresens sur le mot « réaction » en l'utilisant au pluriel et en le définissant comme les attitudes diverses des populations face à la politique du pouvoir central. Une rapide analyse du rapport entre les deux termes du sujet (l'antagonisme entre révolution et réaction est une constante du discours politique sous la III^e République), complétée par la lecture de la chronologie, permettait d'éviter cette erreur. Les candidats doivent donc consacrer un peu de temps au libellé qui leur est proposé, à ses implications, à sa chronologie. Ils doivent éviter de l'identifier à des sujets qu'ils ont traités au cours de leur préparation. Trop de copies, nourries de connaissances et bien écrites, se sont appliquées à décrire l'installation de la République et

à analyser le « consensus républicain ». Elles ne répondaient qu'imparfaitement et partiellement à la question posée et ont, de ce fait, été sanctionnées.

- la mobilisation de connaissances variées. Un tel sujet ne réclame pas de l'érudition. Il supposait simplement la maîtrise de quelques moments-clefs et de quelques notions essentielles du programme. Le sujet impliquait l'étude des forces politiques aussi diverses que le légitimisme, le nationalisme, le socialisme, le communisme et le fascisme — ainsi que le rappel de quelques épisodes bien connus de l'histoire contemporaine française (Commune de Paris, boulangisme, 6 février 1934, établissement de l'Etat français et Libération). C'étaient là des exigences minimales. Le jury a été sensible à des développements moins convenus qui permettaient une approche globale du sujet, qu'il s'agisse d'une approche intellectuelle et culturelle (par l'étude de quelques œuvres représentatives des courants réactionnaires ou révolutionnaires) ou d'études sociales (sur les clientèles privilégiées de chacun des deux camps, ou encore sur leurs fiefs électoraux). La chronologie invitait les candidats à s'aventurer hors du champ strict de l'histoire politique événementielle. Le jury regrette — une fois de plus — qu'elle ait été si mal utilisée et qu'elle serve le plus souvent à masquer des insuffisances criantes dans la maîtrise des connaissances. La chronologie vise à susciter la réflexion des candidats et à ouvrir des pistes. Elle ne peut se transformer en une esquisse de développement, qu'il suffirait de délayer grâce à la paraphrase.

- l'organisation des connaissances selon une logique démonstrative. Une dissertation en histoire n'est pas la récitation mécanique d'un cours ou un enchaînement de dates et de faits. C'est une réflexion argumentée qui cherche à répondre à une (ou plusieurs) question(s) posée(s) en introduction. En histoire, la problématique consiste généralement à s'interroger sur la nature et le sens d'une évolution : la révolution et la réaction correspondent-elles aux mêmes forces politiques, au début de la IIIe République et à la Libération ? Lorsque le sujet porte sur une période aussi longue et recouvre une évolution aussi complexe, le plan chronologique s'impose. Les copies qui ont tenté de suivre un plan thématique se sont généralement cantonnées à des généralités, car elles n'ont pas pu restituer l'enchaînement de causes qui transforment les idées révolutionnaires et réactionnaires.

- la qualité de l'écriture. La dissertation historique est aussi une épreuve littéraire. Le jury est sensible aux copies claires et bien écrites, sans familiarité ni jargon. On doit bannir les anachronismes (la « fracture sociale » à la fin du XIXe siècle...), les phrases sans verbe ou l'enchaînement des propositions subordonnées, qui rendent parfois le propos incompréhensible : n'est pas Proust qui veut. Le jury sanctionne les fautes d'orthographe et invite les candidats à revoir l'orthographe des noms propres : Poincaré et Jaurès s'écrivent avec un seul « r » mais Maurras et Barrès en prennent deux.

Indications sur le traitement du sujet

Les candidats devaient s'interroger sur la place de la Révolution et de la réaction dans le jeu politique français et sur son évolution entre 1870 et 1944. Peut-on constamment assimiler ces deux idées politiques à des forces extrémistes ou bien assiste-t-on, à certains moments, à une récupération des symboles révolutionnaires ou des thèmes réactionnaires par des courants intégrés au système politique ? Par ailleurs, l'antagonisme entre révolution et réaction recouvre-t-il le clivage droite-gauche ou bien voit-on apparaître une droite révolutionnaire et une gauche réactionnaire ? Dans quelle mesure certains événements politiques (le Ralliement, l'émergence du nationalisme et du communisme, l'effondrement de la IIIe République) modifient-ils la nature de ces idées ? La réponse à ces questions supposait une relecture de l'histoire politique de ces 74 années afin de traquer l'influence de ces deux concepts. Aucun découpage chronologique ne s'imposait d'emblée. Le candidat était donc libre de proposer ses propres coupures, à condition qu'il les justifie et qu'il ne reprenne pas

une périodisation passe-partout, peu adaptée au sujet et fort déséquilibrée (du type : 1870-1914, 1914-1939, 1939-1944).

De 1870 au début des années 1890, le clivage entre Révolution et réaction se superpose au clivage gauche-droite. Un temps discréditée par l'image sanglante de la Commune de Paris (qu'il convenait de caractériser), l'idée révolutionnaire est reprise et institutionnalisée par les républicains de gouvernement lors de leur retour au pouvoir à la fin des années 1870 : alors groupusculaires, les socialistes tentent de perpétuer la tradition insurrectionnelle. Face à ce triomphe de la Révolution républicaine, la réaction semble vouée au déclin, comme le suggèrent l'échec de la restauration, la division des forces monarchistes et le Ralliement. A la fin des années 1880, nombre de réactionnaires sont réduits à soutenir le boulangisme, qui ne cherche pourtant pas à restaurer l'ancien régime.

Des années 1890 au début des années 1930, l'apparition de nouvelles forces politiques contribue à modifier le jeu politique. L'essor parallèle du socialisme et du syndicalisme (dans les années 1890) puis la naissance du communisme donne une vigueur nouvelle à l'extrême gauche révolutionnaire qui se place hors du jeu gouvernemental. On retrouve ainsi le conflit entre deux conceptions de la Révolution — l'une modérée, l'autre insurrectionnelle —, qui avait marqué l'épisode de la Commune. La nouvelle menace révolutionnaire permet aux anciens réactionnaires de trouver peu à peu une place dans cette République à laquelle ils se sont ralliés : c'est l'enjeu des élections de 1919 et de la législature du Bloc national. Mais il subsiste des réactionnaires intransigeants qui, à l'instar de l'Action française, s'opposent au régime en adoptant certains procédés insurrectionnels : c'est la « droite révolutionnaire » (Z. Sternhell), qui correspond au courant nationaliste et plébiscitaire et se structure en ligues.

Des années 1930 à 1944, le conflit entre révolution et réaction s'accroît, en raison du renforcement de la bipolarisation politique et de la montée des extrêmes. Il change également de nature, au moins en apparence. Sous l'influence du fascisme mais aussi de la tradition nationaliste française et des « non-conformistes » des années 1930, la droite ligueuse refuse de se considérer comme réactionnaire et se présente comme révolutionnaire : l'Etat français lui-même met en avant la « Révolution nationale », alors que sa politique, essentiellement traditionaliste, le fait plutôt apparaître comme réactionnaire. Face à la menace fasciste, que les événements du 6 février 1934 rendent crédible, les communistes abandonnent leur stratégie révolutionnaire et participent au Front populaire, mais ne deviennent pas pour autant réactionnaires. La défense de la République va de pair avec la volonté de changer l'ordre politique, économique et social : c'est également le sens du combat de la majorité des groupes résistants et du gouvernement de la Libération.

Ces quelques lignes ne présentent, sous forme d'esquisse, qu'une manière parmi d'autres de traiter le sujet. Les excellentes copies n'ont pas toutes choisi la même périodisation, ni la même problématique, ni les mêmes exemples. Et c'est précisément parce qu'elles témoignaient d'une culture historique personnelle qu'elles ont séduit le jury, en le surprenant parfois.